



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 23 MARS 2026

Présents : MM. Le Nagard (Président) – Duclos – Crier

Assiste : M Renault (Cda)

Excusé : M Bœuf-Monteiro

Absent : M Konté (Comité).

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

[ART 20.3](#) : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard la veille du jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match. La demande de dérogation doit obligatoirement être accompagnée d'une proposition de nouvelle date obligatoirement validée par l'adversaire et cette date doit être antérieure à celle du match prévu au calendrier.

La situation officielle du déroulement d'une rencontre est celle affichée sur le site internet du DVOF le vendredi à 18H00 (pour une rencontre programmée le week-end ou le lundi) ou le dernier jour ouvrable précédant la rencontre à 18H00 (pour une rencontre programmée en semaine).





COURRIERS CLUBS

Garges Djibson Asc : Mail du 12-03-26

Pris note de l'indisponibilité de votre gymnase le dimanche 15-03-26 en raison des élections municipales.
La commission annule le plateau U10 et reporte la rencontre U14 contre Asf Argenteuil.

Attainville Futsal : Mail du 16-03-26

Pris note de l'indisponibilité de votre gymnase le dimanche 29-03-26 (attestation mairie jointe).
Proposition pour avancer la rencontre U12 contre Sannois Fce au samedi 28-03 à 11H30.
Accord de la commission.

Foot Indoor Loisir : Mail du 17-03-26

Pris note de l'indisponibilité de votre gymnase le samedi 21-03-26 (attestation mairie jointe).
La commission reporte la rencontre U14 contre Parmain Asfs à une date ultérieure.

Paris CDG Futsal : Mail du 17-03-26

Pris note de votre information concernant un mail envoyer avant les vacances scolaires demandant l'annulation de vos rencontres ou plateaux pendant le ramadan.
La commission futsal n'a jamais été destinataire de votre mail mais ne peut répondre favorablement à votre demande.
Les rencontres de vos équipes pendant ce délai sont déclarées perdues par forfait.

Bezons Fc : Mail du 23-03-26

Demande d'informations concernant les frais d'arbitrage q.
Les frais d'arbitrage sont imputés par le DVOF au club absent.

COMMISSION DES FINANCES

EAUBONNE FOOT CSM

La Commission décide d'appliquer la décision du Comité de Direction du 20 mars 2026 de mettre hors de toutes les compétitions officielles à compter de ce jour, les équipes départementales du club de futsal à l'exception des équipes de l'école de foot.

SENIORS FUTSAL D3



**1^{er} APPEL FEUILLE DE MATCH AU CLUB RECEVANT ET INFORMATION DU
RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE****CRITÉRIUM U12**

Match n° 55468824 : Paris CDG Futsal 21 / Sannois Fce 21 du 14-03-26
Match n° 55468825 : Asf Argenteuil 21 / Cergy-Pontoise Fc 21 du 15-03-26
Match n° 55468828 : Garges Djibson Asc 21 / Persanaise Cfj 21 du 22-03-26
Match n° 55468831 : Avicenne Asc 21 / Paris CDG Futsal 21 du 22-03-26
Match n° 55468878 : Marcouville City Cp 22 / Combo Futsal 21 du 22-03-26

CRITÉRIUM U14

Match n° 55468127 : Marcouville City Cp 21 / Cergy-Pontoise Fc 21 du 22-03-26

SENIOR D1

Match n° 53534586 : Combo Futsal 2 / MSF 1 du 14-03-26

SENIOR D2

Match n° 54766982 : Vémars St Witz Fc 2 / FC VLB 2 du 21-03-26

2^{ème} FORFAIT NON AVISÉ**SENIOR D2**

Match n° 53534891 : Garges Djibson Asc 3 / Avicenne Asc 2 du 15-03-26

Lecture de la Feuille de match.

Absence de l'équipe de Avicenne Asc 2

Garges Djibson Asc 3 : **5 Buts**

Avicenne Asc 2 : **0 But**

Avicenne Asc 2 : **Amende 35€**

Match n° 53535138 : Bezons Futsal C 2 / Marcouville City CP 3 du 22-03-26

Lecture de la Feuille de match.

Absence de l'équipe de Marcouville City Cp 3

Bezons Futsal C 2 : **5 Buts**

Marcouville City CP 3 : **0 But**

Marcouville City CP 3 : **Amende 35€**





MATCHS REMIS

SENIOR D2

Match n° 53534851 : Avicenne Asc 2 / Garges Djibson Asc 3 : le samedi 18-04-26 à 18H00

CRITÉRIUM U14

Match n° 55468023 : Garges Djibson Asc 21 / Asf Argenteuil 21 : le dimanche 26-04-26 à 10H30

Match n° 55468125 : Foot Indoor Loisir 21 / Parmain futsal As 21 : le samedi 16-05-26 à 12H30

CVO FUTSAL

En raison d'une rencontre de ½ Finale de la coupe de Paris IDF pour Sportifs de Garges le samedi 04-04-26 :

Match n° 55568012 : Sportifs de Garges 1 / Attainville Futsal C 1 : **rencontre reportée sans date**

La commission demande aux 2 clubs de trouver une date en semaine pour jouer la rencontre :

La date limite pour jouer la rencontre est fixée au dimanche 19-04-26.

CHALLENGE FUTSAL U16

TIRAGE 1/2 FINALE

Les rencontres des ½ Finale auront lieu :

Week-end des 04 et 05 - 04 -26

La date limite pour jouer les rencontres est fixée au dimanche 03-05-26

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	55567934	MARCOUVILLE CITY CPA 21	AFS VAURÉAL 21	Samedi 04-04-26 à 12H00
2	55567935	COMBO FUTSAL 21	AVICENNE ASC 21	Samedi 04-04-26 à 15H00

Arbitrage :

Désignation de 2 arbitres officiels à la charge du Dvof.

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA.





CHALLENGE FUTSAL U14

TIRAGE 1/2 FINALE

Les rencontres des ½ Finale auront lieu :

Week-end des **04 et 05 - 04 -26**

La date limite pour jouer les rencontres est fixée au dimanche 03-05-26

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	55567956	ASF ARGENTEUIL 21	SANNOIS FCE 21	Dimanche 05-04-26 à 15H30
2	55567957	ATTAINVILLE FUTSAL C 21	COMBO FUTSAL 21	Samedi 04-04-26 à 12H30

Arbitrage :

Désignation de 2 arbitres officiels à la charge du Dvof.

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA.

CHALLENGE FUTSAL U12

TIRAGE 1/2 FINALE

Les rencontres des ½ Finale auront lieu :

Week-end des **04 et 05 - 04 -26**

La date limite pour jouer les rencontres est fixée au dimanche 03-05-26

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	55567992	COMBO FUTSAL 21	MARCOUVILLE CITY CP 21	Samedi 04-04-26 à 13H30
2	55567993	AVICENNE ASC 21	PERSANAISE CFJ 21	Dimanche 05-04-26 à 13H30

Arbitrage :

Désignation de 2 arbitres officiels à la charge du Dvof.



**Info clubs :**

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.
Prévenir la commission et la CDA.

COUPE COMITÉ FUTSAL

TIRAGE 1/2 de FINALE

Les rencontres des ½ Finale auront lieu :

Semaine **14** du **30-03** au **05-04-26**

La date limite pour jouer les rencontres est fixée au dimanche 19-04-26

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe puis arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	55568002	BEZONS FUTSAL CLUB 2	SPORTIFS DE GARGES 2	Dimanche 05-04-26 à 18H20
2	55568003	COMBO FUTSAL 2	ATTAINVILLE FUTSAL C 2	Samedi 04-04-26 à 18H00

Arbitrage

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.
Prévenir la commission et la CDA.

COUPE CVO FUTSAL

TIRAGE 1/2 de FINALE

Les rencontres des ½ Finale auront lieu :

Semaine **14** du **30-03** au **05-04-26**

La date limite pour jouer les rencontres est fixée au dimanche 19-04-26

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe puis arrêt au premier écart constaté.**





N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	55568014	MONTMAGNY ASFS 1	COMBO FUTSAL 1	Lundi 30-03-26 à 20h45
2	55568012	SPORTIFS DE GARGES 1	ATTAINVILLE FUTSAL C 1	Samedi 04-04-26 à 15H00

Arbitrage

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA.

PLATEAUX FUTSAL JEUNES

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U8 et U10 sont disponibles sur le site du DVOF :

Rubrique : Documents-Formulaire-Futsal-Feuille de plateau U8-U10 et Feuille de Présence U8-U10.

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF **par l'intermédiaire de l'application FAL.**

PLATEAUX FUTSAL U10

Plateau N°9 - Week-end des 28 et 29 Mars 2026			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 28 Mars 2026 (coup d'envoi à 10h00)			
Futsal Club VLB	Gymnase Nelson Mandéla 11 Avenue des Érables 95400 Villiers le Bel	6	Futsal Club VLB (1-2) Ermont Ams (1-2) Marcouville City CP (1-2)
Dimanche 29 Mars 2026 (Coup d'envoi à 09h00)			
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos Rue Jean Catelas 95340 Persan	6	Persanaise Cfj (1-2) Garges Djibson Asc 1 Génération Herblay (1-2) Eragny Fc 1
Dimanche 29 Mars 2026 (Coup d'envoi à 10h00)			
Les Sportifs de Garges	Gymnase Jean Jaurès Rue René Blouet 95140 Garges les Gonesse	5	Les Sportifs de Garges 1 Attainville Futsal (1-2) Afs Vauréal (1-2)
Dimanche 29 Mars 2026 (Coup d'envoi à 12h00)			
AsF Argenteuil	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	5	AsF Argenteuil (1-2) Avicenne Asc (1-2) Paris CDG 1





PLATEAUX FUTSAL U8

Journée N°9 - Week-end des 11 et 12 Avril 2026			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 11 Avril 2026 (coup d'envoi à 10h00)			
Futsal Club VLB	Gymnase Nelson Mandéla 11 Avenue des Érables 95400 Villiers le Bel	8	Futsal Club VLB (1-2) Ermont Ams (1-2) Marcouville City Cp (1-2) Persanaise Cj (1-2)
Dimanche 12 Avril 2026 (coup d'envoi à 12h00)			
Asf Argenteuil	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	8	Asf Argenteuil 1 Afs Vauréal (1-2) Avicenne Asc (1-2) Garges Djibson Asc 1 Génération Herblay (1-2)

1^{er} APPEL FEUILLE DE PLATEAU ET FEUILLES DE PRÉSENCE CLUBS

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

PLATEAUX 08 des 21 et 22-03-26

Ermont Ams : 1^{er} appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U8 du 21-03-26.

1^{er} APPEL FEUILLE DE PRÉSENCE CLUBS

PLATEAUX U10 des 14 et 15-03-26

Avicenne Asc : 1^{er} appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 15-03-26 à Afs Vauréal.

AS Eragny FC : 1^{er} appel feuille de présence de votre équipe sur le plateau U10 du 15-03-26 à Afs Vauréal.

FORFAIT NON AVISÉ D'UN CLUB SUR UN PLATEAU

Sportifs de Garges : Amende 50€

Forfait non avisé de votre équipe sur le plateau U10 du 14-03-26 à Attainville Fc

Paris CDG Futsal : Amende 50€

Forfait non avisé de votre équipe sur le plateau U10 du 14-03-26 à Attainville Fc





ORGANISATION FINALES FUTSAL

FINALES CHALLENGES U12 – U14 et U16 FUTSAL

Appel à candidature pour l'organisation des Finales des Challenges U12 - U14 et U16 Futsal

Les clubs souhaitant accueillir les finales U12 - U14 et U16 Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

Dates : Week-end des 16 et 17 mai 2026 ou 30 et 31 mai 2026

Obligation club : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.

FINALES COUPES COMITÉ ET CVO FUTSAL

Appel à candidature pour l'organisation des Finales Comité et CVO Futsal.

Les clubs souhaitant accueillir les finales Comité et CVO Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

Dates : Week-end des 23 et 24 mai 2026

Obligation club : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.

RETOUR DES TROPHÉES FUTSAL

La Commission inflige une amende de 50€ pour non-retour des trophées à la date butoir fixée au 17 mars et régulièrement rappelée dans chaque Procès-Verbal.

Les clubs concernés sont : - SPORTIFS DE GARGES (Trophée CVO)

La Commission fixe la seconde date butoir au 31 mars 2026. Tout nouveau retard sera sanctionné d'une amende supplémentaire de 100€ conformément à l'annexe 2 de l'Annexe Financière 2025 - 2026

Prochaine réunion : Lundi 30-03-26 à 18H30

